

MAI 2023

Le conseil Municipal des Jeunes en visite au Sénat



EVÉIL

de SAINT-VICTURNIEN



BULLETIN
COMMUNAL
D'INFORMATION

Mairie - 87420 Saint-Victurnien - tél: 05.55.03.81.27
Responsable de la publication : Jacques Toulemont - Mise en page et impression : texto 05 55 02 03 91

SOMMAIRE

- **p. 2**
Le mot du maire
- **p. 3**
La vie municipale
- **p. 13**
Les infos diverses
- **p. 16**
Les échos de nos associations
- **p. 30**
Les infos mairie
L'état-civil



LE MOT
DU
MAIRE

Le budget de notre commune a été voté le 03 Avril, ce dernier fut équilibré sans avoir besoin d'augmenter les impôts pour ce qui concerne la part communale.

L'inflation que nous constatons tous dans notre quotidien entraîne automatiquement les bases fiscales à la hausse de 7,1% en 2023, c'est ainsi que j'ai volontairement proposé au conseil municipal de ne pas toucher aux taux communaux des taxes foncières considérant que nos concitoyens étaient déjà largement impactés par les augmentations des prix à la consommation.

Face à l'accroissement des tarifs des matières premières nous avons unanimement décidé de relever le prix du ticket de cantine qui reste cependant très éloigné du prix de revient réel d'un repas (ticket vendu pour 2€40 alors qu'un repas pour un enfant revient en réalité à plus de 7€)

Cette solidarité a un coût et c'est le rôle d'une collectivité que d'être présente pour amortir les effets discriminants d'une économie fugace et non contrôlée.

Nos choix se portent sur la continuité des efforts menés en faveur de l'école (réfection des classes de l'école primaire), sur la qualité des prestations fournies au centre de loisirs en faveur des enfants. Mais comme vous pouvez le lire dans les déclarations des pages suivantes de ce numéro, nombre de dossiers en faveur de l'économie et des équipements de notre commune sont en chantier et font l'objet d'une préparation nécessaire à leur aboutissement.

Ceux qui sont tentés de fustiger l'action de l'exécutif communal seraient surpris par notre travail au quotidien au service de la population. Présent sur le volet social, défenseur des intérêts de la commune et de ses habitants, accompagnateur des volontés entrepreneuriales, animateur d'une vie associative et culturelle enviée, autant d'exemples qui permettent d'envisager l'avenir avec enthousiasme et avec humilité, serait-ce cette dernière qualité qui nous serait reprochée ? Si tel était le cas ; oui je l'accepte, mais notre mission est également de transmettre.

Quel plaisir, à l'heure où nos institutions tremblent devant les malaises successifs de notre société de pouvoir témoigner en première page de notre journal communal de notre présence dans une chambre du parlement pour transmettre à nos jeunes le témoin des moyens de croire dans les valeurs républicaines.

Bien à vous

Jean Duchambon
Maire de Saint-Victurien

VIE MUNICIPALE



POINT SUR LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS



Depuis la dernière parution de l'Eveil, le conseil municipal s'est réuni le 3 avril 2023.

Les comptes rendus complets sont consultables en mairie, ou sur le site internet de la commune : www.saint-victorien.fr –rubrique « actualités municipales ».

Compte administratif 2022

Après examen, le compte administratif a été approuvé à l'unanimité.

Budget primitif 2023

Après examen et discussions, le budget primitif a été approuvé à la majorité, les 3 membres de l'opposition s'étant abstenus.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
article 011	charges à caractère général	638 864,27
article 012	charges de personnel	883 570,00
article 65	autres charges de gestion courante	98 740,00
article 014	atténuation de produits	0,00
article 66	charges financières	42 000,00
article 67	charges exceptionnelles	600,00
article 023	virement section d'investissement	130 478,23
article 042	opérations d'ordre entre sections	16 068,00
article 68		200,00
	TOTAL	1 810 520,50

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
article 70	produits des services du domaine	129 150,00
article 73	impôts et taxes	896 769,61
article 74	dotations, subventions et participations	325 242,00
article 75	autres produits de gestion courante	35 550,00
article 013	atténuation de charges	16 700,00
article 76	produits financiers	20,00
article 77	produits exceptionnels	500,00
article 042	opérations d'ordre entre sections	1 398,00
article 002	excédent de fonctionnement reporté	405 190,89
	TOTAL	1 810 520,50

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
article 20	immobilisations incorporelles	0,00
article 21	immobilisations corporelles	31 147,20
article 23	immobilisations en cours	9 000,00
article 10	dotations, fonds divers, réserves	0,00
article 16	emprunts et dettes assimilés	94 400,00
article 040	opérations d'ordre entre sections	1 398,00
article 041	opérations patrimoniales	0,00
article 001	déficit d'investissement reporté	86 148,24
	TOTAL	222 093,44

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
article 13	subventions d'investissement	5 000,00
article 10	dotations, fonds divers, réserves	92 148,24
article 16	dépôt caution	426,00
article 024	produits des cessions d'immobilisations	0,00
article 021	virement section de fonctionnement	130 478,23
article 040	opérations d'ordre entre sections	16 068,00
article 041	opérations patrimoniales	0,00
article 001	excédent d'investissement reporté	0,00
	TOTAL	244 120,47

Impôts locaux

Précision sur les impôts locaux : il faut différencier 2 choses, les taux d'imposition de la partie communale qui sont fixés par la commune et validés en Conseil municipal et les bases d'imposition qui sont fixées par les services fiscaux de l'état et sur lesquelles nous ne pouvons pas agir.

Nous ne pouvons pas agir également sur les taux et bases des autres collectivités que vous retrouvez sur votre feuille d'impôts

Sur proposition de Mr le maire, les taux d'imposition de la part communale ne seront pas augmentés cette année encore. Proposition acceptée à l'unanimité, lors du dernier CM.

Par contre, une augmentation des bases de 7,1% nous a été imposée par les services fiscaux de l'état en raison de l'inflation, ce qui entrainera une augmentation mécanique de vos impôts indépendante de notre bonne volonté.

Ticket cantine

Le prix de 2,20€ était en vigueur depuis 6 ans et n'avait pas subi d'augmentation.

En 2022, le prix de revient global d'un repas était de 5,50€, la commune prenait la différence à sa charge.

En 2023, le prix de revient global d'un repas a fortement augmenté et revient, environ à 7,50€. Le cout global comprend : le personnel, les denrées, l'entretien des locaux, l'eau, le gaz, l'électricité, les produits d'entretien, ect...

Suite à cette analyse, le conseil municipal a décidé d'augmenter de 0,40€ le prix du ticket-repas, qui passera de 2,20€ à 2,60€ à partir du 1er juin 2023.

Cette augmentation est faible et ne devrait pas trop impacter le budget des familles (Plus 36€ par an et par enfant scolarisé)

La différence sera prise en charge par la commune, sans menacer l'équilibre budgétaire.

VIE MUNICIPALE

Location des salles

Suite à la dernière réunion du conseil municipal et après discussion, il a été décidé de revoir les tarifs de location des salles.

Salle de la Bernardie

Habitants hors commune

Période été (du 1^{er} avril au 31 octobre) : 650€

Période hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) : 700€

Habitants de la commune

Période été (du 1^{er} avril au 31 octobre) : 325€

Période hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) : 350€

Caution : 1000€

Salle Vienne

Habitants de la commune uniquement

Période été (du 1^{er} avril au 31 octobre) : 120€

Période hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) : 140€

Caution : 500€

Pour les deux salles, les nouveaux tarifs sont applicables au 1^{er} Juin 2023, pour toutes les nouvelles réservations.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS COMMUNALES

Lors du dernier CM, il a été décidé, à l'unanimité, d'attribuer aux associations qui en ont fait la demande, les subventions suivantes :

Les sans Soucis : 400€ - CASV Foot : 1500€
- Gym Volontaire : 800€ - Club Canin : 600€ - Judo-Club : 1400€

FNACA : 200€ - AGHP : 550€ - CKC : 1000€
- Petite Boule : 1800€ - APE : 500€ - USEP-Ecole : 3400€ - Les Nounous : 300€ , De fils en aiguilles : 760€, St Vic en chemin : 800€, pour un total de 13.510€

Commission des TRAVAUX - G. Sarre

Les votes des budgets viennent de se terminer, la commission travaux avait pu, au préalable, se réunir et opter pour différents ouvrages à réaliser cette année.

A l'école, les chantiers de rénovation de la classe de CP et de la classe des maîtres seront au programme de l'été.

La réfection des sols, des peintures et la réalisation d'un faux plafond recouvert d'isolant devraient continuer d'améliorer l'enceinte scolaire suite à des travaux identiques réalisés lors des 2 dernières années sur les classes de CE2, CM1, CM2 et suite aussi aux changements de l'intégralité des huisseries du grand couloir.

Il faudra ensuite programmer la classe de CE2 avec la salle de musique pour l'année prochaine.

Concernant les travaux pour l'ALSH, le choix du Maître d'œuvre est fait, Calista doit nous accompagner et nous aider à faire les bons choix afin d'avoir une belle et fonctionnelle structure d'accueil garderie.

Le choix de rénover l'ancien bâtiment ou de construire du neuf est au débat, il nous reste à peser très prochainement les avantages et les inconvénients, cet investissement doit être en adéquation avec les attentes actuelles et sa capacité d'accueil doit être en mesure d'anticiper une évolution possible des effectifs dans les prochaines années.

Ensuite les travaux des logements de La Poste ont pris du retard, l'objectif est de pouvoir avancer lors du dernier trimestre de l'année. Les entreprises concernées devraient être en capacité d'intervenir conjointement dans cette période.

Une réflexion est en cours sur les possibilités d'aménagement de la réserve foncière achetée par la commune rue de La Chapelle du Queyroix.

La commission travaux devrait se réunir sur site pour trouver des solutions pour embellir ce joli parc, tout en lui incorporant quelques places de stationnement afin de désengorger la place Chanoine Merlin les jours de fortes affluences.

La réalisation d'un skate parc en régie est toujours d'actualité, les services techniques ont effectué les chiffrages concernant l'achat des matériaux pour la réalisation de la surface. Des devis comparatifs pour les obstacles sont en cours.

L'objectif est de partir avec un ou deux obstacles et de faire évoluer le site pour qu'il devienne petit à petit un nouveau lieu de rencontre pour nos jeunes.

Les chemins de randonnée inscrits devraient aussi évoluer cette année.

Actuellement 3 circuits sont inscrits par la commune dans le cadre PDIPR, ils sont régulièrement utilisés par les randonneurs qui trouvent facilement leurs localisations sur une plateforme dédiée.

L'objectif de cette année est d'inscrire des portions de chemins qui serviront de liaisons vers les circuits des communes limitrophes à la nôtre, mais aussi de finaliser une extension de la « Balade de Victurnien » pour répondre à une demande de randonneurs qui souhaitent avoir une boucle plus conséquente qui part et revient dans le bourg.

Commission Ecole - Cantine

Laurence Beige - Stéphanie Reijasse

Le Conseil d'école s'est tenu le 9 Mars 2023 en présence des enseignants, des parents d'élèves et des représentants de la Mairie.

• Sécurité-Bilan des exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) :

Les exercices PPMS ont été réalisés le 09 décembre 2022.

Pour les classes élémentaires, le regroupement des cinq classes se fait dans la salle verte.

Pour les classes maternelles, les PS vont se mettre dans leur salle de repos, les MS et GS restent dans leurs classes respectives.

Les mises à l'abri pour les classes maternelles et élémentaires ont été rapides, mais beaucoup de bruit chez les élémentaires.

Les coupures des réseaux gaz et électricité ne sont pas accessibles aux enseignantes. Les accès pour les secours ont bien été ouverts.

Une armoire à pharmacie a été installée au niveau de l'élémentaire permettant le stockage des PAI et traitements. Mme DUPRE est chargée de les récupérer.

Un exercice incendie reste à effectuer (de manière inopinée).

• Carte scolaire :

Il n'est pas prévu d'ouverture ni de fermeture de classe pour l'année prochaine.

Il est rappelé que les prévisions sont données par niveau et sont les suivantes :

- PS : 24
- MS : 29
- GS : 25
- CP : 22
- CE1 : 26
- CE2 : 25
- CM1 : 22
- CM2 : 20

Soit un total 193 élèves (cette année, ils sont 194) étant précisé que tous les ans, les inscriptions sont supérieures aux prévisions.

Une information a été faite pour demander aux parents d'anticiper les inscriptions en PS.

• Bilan des secondes évaluations nationales CP :

Les évaluations « Français et Mathématiques » des CP ont été faites mi-janvier.

Tout s'est bien déroulé, les résultats ont été transmis aux familles et s'accompagnent d'un travail de remédiation qui est engagé pour les élèves qui en ont besoin. Il est à noter que les résultats sont tout à fait satisfaisants.

• Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) :

Présentation faite par Mme RIBOT (conseillère municipale en charge du Conseil Municipal des jeunes) des actions menées par le CMJ. Le CMJ est composé des 12 enfants et il est toujours très impliqué dans la vie de l'école de la commune.

Le groupe de travail « contre le harcèlement » a choisi une action portée par l'association les Papillons. Le 23 Janvier, dans la cour des élémentaires, a été installée une boîte aux lettres à l'usage des enfants pour pouvoir signaler un problème/une difficulté les concernant directement ou un camarade. Cette expérience a notamment été menée à Chaillac/Vienne.

Ce dispositif s'adresse aux enfants qui savent écrire (du CP à la 6ème). Il s'agit de proposer

VIE MUNICIPALE

un espace d'expression aux enfants afin qu'ils puissent interpeller, alerter ou dénoncer des faits de harcèlement ou maltraitance subis par un ou plusieurs élèves.

Les courriers déposés dans la boîte sont relevés par Mme RIBOT ou M. LACERE, l'équipe pédagogique n'a pas connaissance directement des écrits. Les courriers sont transférés sur une plateforme de l'association, qui si elle a besoin d'information complémentaire, revient vers Mme RIBOT ou M. LACERE qui peuvent demander des éléments à l'équipe de l'école. Si inquiétude, l'association peut transmettre les écrits à la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes du Conseil Départemental.

Après les premiers jours où les enfants ont beaucoup écrit, il y a désormais 1 à 2 courriers par semaine. Chaque courrier est traité et transmis.

Ce dispositif a été présenté dans chaque classe de l'élémentaire pendant une heure par Mme Ribot. Les séances se sont articulées autour d'un temps d'échange et de visionnage d'une vidéo destinée aux enfants sur les questions de maltraitance, harcèlement et cyber harcèlement.

Ce dispositif vient compléter l'engagement de l'école dans le programme PHARE (Programme de lutte contre le harcèlement à l'école). Ce programme, porté par l'Education Nationale, donne aux équipes pédagogiques des outils pour mieux prévenir, recueillir et traiter des faits de harcèlement.

De plus, toujours dans le but d'améliorer le vivre ensemble et de prévenir de situations de harcèlement, un bénévole de l'association Savoir Etre et Vivre Ensemble (SEVE) est intervenu dans les classes de CM1 et CE2 en abordant des thèmes comme le respect, l'amitié,

• **Coopérative scolaire :**

Dépenses : 8070,39 €

Recettes : 4669 €

Solde : 9692 € au 28 février

La majorité des dépenses porte sur les projets des classes, les transports pour les sorties, l'impression des livres auxquels les enfants ont

contribué, le financement des intervenants en classe.

Les recettes proviennent de la vente des photos de classe (1634 € de bénéfice) ; une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), ainsi qu'une subvention importante de la commune.

Les recettes du loto de l'école qui sont à venir sont une ressource importante également. L'équipe pédagogique tient d'ailleurs à remercier les parents d'élèves pour les dons de lots et/ou de liquidités.

• **Projets de classe :**

Toutes les classes bénéficient de l'intervention d'auteurs et/ou d'illustrateurs de littérature de jeunesse. Les classes de CP, CE1 et CE2 travaillent avec une autrice et illustratrice. Ils écrivent des Haïku, l'objectif final est de faire une représentation à « l'étoile bleue » de Saint-Junien.

Les CM1 et CM2 font un projet autour des contes traditionnels. Un binôme CM1-CM2 va détourner un conte. Les élèves présenteront à Françoise RAUGIER leurs contes et elle les aidera à les illustrer. Dernièrement, les CM sont allés faire la lecture aux maternelles de ces contes traditionnels et des versions détournées.

En Maternelle, venue le 1er Juin d'une autrice/illustratrice pour des ateliers artistiques qui intégreront peut-être le projet tissage sur lequel ils travaillent déjà.

Ces projets sont soutenus par l'association Faîtes des livres dont les actions ont touché l'an dernier plus de 5000 élèves. La municipalité elle-même soutient ces actions, en finançant notamment les nombreux achats d'ouvrages de littérature.

Pour rappel le festival « Faîtes des livres » aura lieu le 3 Juin à Saint-Junien.

Les enseignants remercient la municipalité pour son soutien dans toutes ces actions

• **Fête de plein air de l'école :**

Le 24 Juin aura lieu la fête de plein air à l'école. Pour rappel, une année sur deux a lieu le spec

tacle (support de travail durant toute l'année), la suivante c'est la fête de plein air dans la cour de la maternelle. L'équipe pédagogique fait appel aux bénévoles pour le tenue et l'animation des stands.

• **L'Association des Parents d'Elèves :**

Pour rappel, l'APE se différencie des délégués des Parents d'Elèves qui ont un rôle représentatif.

L'APE connaît un manque cruel de bénévoles et risque de devoir être mise en sommeil faute de membre et bénévoles actifs. Une Assemblée a lieu le 31 Mars pour définir l'avenir de l'association.

L'année dernière, l'association n'avait pu organiser que le carnaval.

• **Questions diverses :**

Les travaux de réfection de l'école élémentaire se poursuivent et priorité est donnée aux classes. La classe de Mme DUPRE (CP) sera la prochaine rénovée ainsi que la salle des maîtresses (travaux réalisés au cours des prochaines grandes vacances). L'année d'après, ce sera celle de Mme LARIVIERE et la salle polyvalente.

Un projet d'agrandissement de la garderie des grands a été entériné et devrait débuter fin 2023.

• **Cantine :**

Plusieurs parents font état de difficultés sur les temps de restauration, qui sont remontées à la municipalité, suite à quoi un point a été fait avec les personnels de cantine.

Ces difficultés énoncées par les parents sont aussi la conséquence d'un turnover important parmi les personnels dont le recrutement s'avère complexe. Il est compliqué de motiver des personnes pour venir travailler pendant 2h de 12h à 14h. La municipalité a volontairement renforcé le nombre de personnes pour assurer une surveillance en toute sécurité chez les primaires et aider la petite section de maternelle pour aller à la sieste pendant qu'une autre personne vient en aide aux 2 autres Atsem des moyens et grandes sections de maternelle.

Une attention plus particulièrement doit être portée par les personnels sur les PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

Concomitamment aux nécessaires réajustements des personnels, une attention particulière des parents doit être portée aux règles de politesse, de vivre ensemble dont les enfants doivent aussi faire preuve.

Il faut aussi prendre en compte que les 2 cantinières s'affairent, en lien avec Emmanuel Baudet (cuisinier et enseignant) à réaliser des menus diversifiés. Des nouveautés sont apportées dans les menus en essayant de faire découvrir de nouvelles saveurs aux enfants et de réaliser le plus de préparation en interne

Par ailleurs, afin d'accueillir un plus grand nombre d'enfants, des tables ont été achetées. Une réorganisation du positionnement des tables est à l'étude.

Pour le confort des petits et grands, de nouveaux stores ont été installés.

• **Garderie périscolaire :**

Au vu des effectifs importants en primaire, après concertation, il a été décidé que la garderie périscolaire pour les primaires se ferait dans la salle verte le matin et le soir dès le 24 avril 2023. De plus, pour la garderie du soir, à compter de 18h15, les enfants seront regroupés dans la salle de garderie de l'école maternelle.

Voir d'autres infos dans la rubrique ALSH.

Relai Petite Enfance (RPE)

Côté professionnalisation, les professionnelles de l'accueil individuel sont toujours à pied d'œuvre pour garantir le meilleur accueil du jeune enfant et soutenir les parents dans leurs fonctions !

En janvier, les puéricultrices du Conseil Départemental en partenariat avec les différents R.P.E. de la P.O.L. ont ainsi organisé une soirée thématique afin de pouvoir mieux sensibiliser et accompagner les parents. Le thème de cette soirée était : « l'impact des écrans chez le jeune enfant ».

VIE MUNICIPALE

Les écrans, ce n'est pas avant 3 ans !

3 - 6 - 9 - 12

Avant 3 ans
L'enfant a besoin de construire ses repères sensoriels et temporels

De 3 à 6 ans
L'enfant a besoin de découvrir toutes ses possibilités sensorielles et motrices

De 6 à 9 ans
L'enfant a besoin de découvrir les règles du jeu social

De 9 à 12 ans
L'enfant a besoin d'explorer la complexité du monde

Après 12 ans
L'enfant commence à s'affranchir des repères familiaux

Pas de TV avant 3 ans
Pas de console de jeu personnelle avant 6 ans
Internet après 9 ans
Les réseaux sociaux après 12 ans

« J'ai imaginé la règle « 3-6-9-12 » comme une façon de répondre aux questions les plus pressantes des parents et des pédagogues. »
Serge Tisseron

À tout âge : limitons les écrans, choisissons les programmes, invitons l'enfant à parler de ce qu'il a vu ou fait, encourageons ses créations

erès

Et ça va continuer ! La profession d'assistante maternelle est dynamique ! Une formation Sauveteur Secouriste du travail organisée par le R.P.E. et le GRETA est prévue dans le courant de l'année. De quoi être des parents-employeurs confiants !

Et puis et puis ... encore beaucoup de choses à suivre ! L'année est loin d'être terminée !

Côté animation, c'est un début d'année en fanfare avec le Carnaval !

En mars, les assistantes maternelles avec les enfants qu'elles accueillent ont défilé dans Saint-Victorien en musique en répandant la bonne humeur. Un carnaval qui a pris fin comme chaque année dans la salle Vienne avec une boom improvisée pour les tout-petits.



C.C.A.S. – Laurence Beige

Au 1er mai 2023, le SMIC devrait augmenter de 2%

Le chèque énergie 2023 sera versé à partir du 21 avril 2023. Ce chèque peut aller d'un montant de 48€ à 277€ et pourra être utilisé jusqu'au 31 mars 2024. Pour les ménages qui bénéficient du chèque énergie et du fonds de solidarité pour le logement (FSL), un nouveau décret impose aux fournisseurs de procéder d'abord à une réduction de puissance pendant au moins 60 jours avant de mettre en œuvre la coupure. EDF, fournisseur historique d'électricité, ne procède plus toutefois à de telles coupures, réduisant à la place la puissance fournie afin d'assurer un «service minimum» (lumière, réfrigérateur, recharge de téléphone).

Le dispositif pour le remplacement d'une chaudière à gaz ou au fioul a pris fin au 31 mars 2023.

L'indemnité carburant d'un montant de 100€ par personne utilisant sa voiture a pris fin au 31 mars 2023.

Les allocations chômage et les prestations sociales ont été revalorisées de 1.9% au 01 avril 2023.

GARDERIE ET ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Les animations se poursuivent à l'accueil de loisirs pour le plaisir des petits mais aussi des plus grands : ateliers cuisine, manuels, jeux collectifs, balades et rencontres rythment les temps d'accueil des enfants.

L'équipe d'animation mène plusieurs projets : jardin avec les semis et les plantations, le projet Vivre ensemble avec l'intervenante Aurélie FOURGEAUD et le projet cabane en partenariat avec les services techniques de la commune. Les ados ne sont pas oubliés : la soirée Flash



Game à la Bernardie a rencontré un franc succès.

L'accueil de loisirs sera ouvert cet été du lundi 10 juillet au vendredi 4 août et du lundi 28 août au vendredi 1er septembre.

Le jardin de l'accueil de loisirs a été inauguré le jeudi 20 avril à partir de 16h et a été accompagné d'un goûter préparé par les enfants.

Aurélie LEBOUTET, directrice de l'ALSH municipal de Saint-Victurien

Contact : 05.55.03.26.08 ou 06.79.27.06.25 - alsh.stvicturien@orange.fr



VIE MUNICIPALE

Commission Animation / Culture – Marie-Cécile Simonneau

Le samedi 25 février, nous avons accueilli la troupe « Au fond à gauche » d'Aix sur Vienne » avec leur spectacle « Il ne faut pas prendre les braves pour des cons ». Une comédie de Yohan LAFARGE et Mathieu LABROUSSE.

Un public nombreux, des fous rires, des applaudissements, un moment de plaisir partagé entre public et acteurs.



Bibliothèque – Stéphanie Reijasse

Le 4 mars 2023, la bibliothèque a accueilli une cinquantaine de personnes dont une trentaine d'enfants, pour un temps d'échanges autour des ouvrages réalisés par des élèves de l'école primaire de Saint-Victorien durant la précédente année scolaire, cela en collaboration avec l'autrice Csil.

Des photos ont été accrochées pour montrer le travail des élèves de CP, CE1 CM1 et CM2 d'écriture des textes, de réalisation des dessins, gravures, de la couverture... Certains courageux ont même lu à haute voix les aventures de Zoio, Piaf, Tête de linotte, Pom-pom et Pêchy. Ces livres sont disponibles sur place.

La bibliothèque est toujours ravie de participer à de petits événements autour de la lecture organisés par les enseignantes de l'école : merci à elles.

Prochaines manifestations :

- un atelier manuel avec une autrice le 31 mai 2023 dans le cadre du festival Faites des livres de Saint-Junien (sur réservation). De plus amples informations vous seront transmises par voie d'affichage ou via le compte Facebook de la mairie ;

- probablement une nouvelle soirée pyjama/lecture en partenariat avec l'association des parents d'élèves en juin.

L'équipe de la bibliothèque est toujours ravie de vous accueillir les samedis matins et les mercredis, toute la journée, et vous rappelle que l'inscription et les emprunts sont gratuits.

A bientôt donc !



Information/ Communication – Jacky Toulemont

Site internet :

Des infos dans les rubriques : « Vie municipale », « Vie locale », « Vie pratique » et « Vie associative » sont disponibles en permanence.

Tous ces renseignements sont accessibles sur le site : www.saint-vicornien.fr

Le compte Facebook de la commune continue d'être très actif et permet d'avoir des infos en permanence.

Agenda 2023 :

L'agenda 2023 a été distribué dans chaque foyer par la poste.

Il est à rappeler que cet agenda est financé entièrement par la publicité (Annonceurs).

Panneau Pocket :

L'application « Panneau Pocket » permet de recevoir des infos et des alertes en direct sur votre téléphone.

Elle est entièrement gratuite.

Pour ceux qui veulent des renseignements sur l'installation de l'application et une aide au téléchargement sur leur téléphone, ils peuvent venir en mairie et demander au secrétariat.



Vie associative - Jacky Toulemont

Forum des Associations :

Cette année, un forum des associations aura lieu le SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023, de 14H00 à 18H00, salle de la Bernardie.

Au cours de l'après-midi, les associations participantes pourront présenter leurs activités au public sur leurs stands et certaines feront des démonstrations sur scène.

Les associations communales seront contactées par J. Toulemont et une réunion préparatoire sera programmée pour les associations participantes.

Formulaire de réservation de la salle de La Bernardie :

Les formulaires de réservation pour 2024, sont disponibles auprès du secrétariat de la mairie.

Conseil Municipal des Jeunes – M.C.

Simonneau - E. Ribot

Le conseil municipal des jeunes est parti à Paris pour découvrir les principaux monuments et, surtout pour visiter le Sénat. (Photos et article en fin de journal)

Les prochaines élections du CMJ auront lieu le samedi 03 juin 2023, salle Vienne.

Renseignements au : 06.07.29.89.84

Retrouvez d'autres infos en fin de journal.



TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Après trois ans de mandature sans réponse constructive à nos questions, nous nous retrouvons dans l'impossibilité de faire avancer nos idées pour la commune, un mur se dresse devant nos remarques.

En tant que ville engagée écologiquement, comment expliquer notre retard pour la mise aux normes d'une partie de nos assainissements ? Certes, le passage de relai a été fait à la communauté de communes, mais cela n'explique pas notre négligence antérieure. Pourquoi n'avoir rien fait, alors que les usagers sont mis à contribution financièrement dans leur facture d'eau pour la création de réseau collectif ?

Voilà deux ans déjà que la municipalité attend une réponse de la Préfecture pour poursuivre l'élaboration de notre P.L.U. Est-elle seule responsable d'une telle lenteur ?

Après la reprise de l'accueil de loisirs et de son personnel par la commune, opération nécessaire et indispensable, ne faudrait-il pas accélérer les prises de décisions quant au devenir des locaux exigus, inadaptés ?

Nous avons proposé l'aménagement du cimetière (création d'un parking, d'un columbarium et d'un lieu de recueillement), trois ans se sont écoulés... où en sommes-nous ?

Des toilettes publiques inutilisables depuis bien longtemps, est-il judicieux de s'en soucier à l'aube de l'organisation des Ostensions ? Et

quel sera le sort accordé à la propreté de nos trottoirs ?

Face aux interrogations concernant la station-service, il nous a été répondu que la société propriétaire du fond avait investi « une trentaine de milliers d'euros » pour l'achat et la communauté de communes une centaine de milliers d'euros pour la mise aux normes du site !

Suite à la fermeture de commerces, donc moins de services pour la population (boulangerie, station-service), nous nous sommes opposés à l'augmentation du taux communal des impôts fonciers proposée par la Majorité, considérant que nous allons déjà subir une hausse conséquente liée à la revalorisation de la base de la valeur locative.

Le bilan à mi-mandat est simple et se résume par des non-réponses, un manque flagrant de dynamisme, de concrétisation et de suivi dans les prises de décisions, les projets.

Trop de questions étant restées sans réponses, nous avons décidé de nous abstenir lors du vote du budget !

Frédéric BRUN, Sandrine JAVELAUD, Eric BORDET.

Retrouvez cette tribune sur notre page Facebook

« SAINT VICTURNIEN, AUTHENTIQUE ET DYNAMIQUE »

INFO MAIRIE

Pour les électeurs déjà inscrits sur la liste électorale et dont l'adresse aurait changé, ou pour toute autre modification, la mise à jour est à faire directement sur le site de l'INSEE et non pas en mairie

INVITATION

une soirée retrouvailles avec M. Delomenie,

*ancien directeur de l'école à St Victurnien de 1979 à 1987,
aura lieu le vendredi 30 juin 2023, à partir de 18h, à l'école primaire.*

Tous ses anciens élèves y sont attendus.

Renseignements et contact : Guillaume au 06 08 25 38 22.

RÉGLEMENTATION DU PERMIS DE CONDUIRE

- Liste des infractions au Code de la route avec amendes et retraits de points :
<https://www.legipermis.com/infractions/>
- Démarches relatives au stage de récupération de points sur le site LegiPermis :
<https://www.legipermis.com/stage-recuperation-points/>
- Site gouvernemental du permis de conduire sur l'ANTS (démarches, consultation du dossier, consultation du solde de points, déclaration de vol/perte) :
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>



Ouverture prochainement d'un garage motos

Vente réparations

MOTORBIKE 87

Il sera situé aux Terres du Loubier à St Victurnien
Des infos complètes seront publiées dans le prochain Eveil.

FETE CHAMPETRE EN BORD DE VIENNE

C'est le SAMEDI 22 JUILLET 2023 que se déroulera la traditionnelle fête champêtre, sur les bords de la Vienne.

Repas « Moules/Frites », ambiance assurée par « Mélody Animation » et « Feu d'artifice nouvelle version » seront au menu de la soirée, avec deux buvettes qui permettront de lutter contre la déshydratation (et le réchauffement climatique).

Venez passer une agréable soirée en familles ou entre amis.

Cette fête est organisée par le CASV Football, en collaboration avec la municipalité.



SAINT-VICTURNIEN
Chemin du gué de Vienne

**SAMEDI
22 JUILLET**

Feu d'artifice Bal populaire
Repas moules-frites

INFOS DIVERSES

« FAN BIENVEILLANCE A DOMICILE »

Structure d'aide à la personne à domicile à St Victurnien

Fanny, auxiliaire de vie depuis des années, vous propose des prestations d'aide et accompagnement adaptées à chacune et à chacun. Je souhaite participer au maintien à domicile, mais également à rompre l'isolement des personnes étant dans cette situation.

Ayant obtenu ma déclaration d'organisme de services à la personne enregistrée sous le N° SAP948066469.

Dans l'attente du retour de ma demande d'autorisation pour proposer des services d'aide et d'accompagnement auprès de public fragile.

Je peux mettre en place les missions suivantes :

- Garde d'enfants de plus de 3 ans
- Soutien scolaire ou cours à domicile
- Accompagnement des enfants de plus de 3 ans
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Petits travaux de jardinage

- Travaux de petit bricolage
- Préparation de repas à domicile
- Livraison de course à domicile
- Assistance administrative
- Soins et promenade d'animaux pour personnes dépendantes
- Prestation de conduite du véhicule de personnes ayant besoin d'une aide temporaire
- Accompagnement des personnes ayant besoin d'une aide temporaire dans leurs déplacements
- Assistance aux personnes ayant besoin d'une aide temporaire

Si vous souhaitez me rencontrer, soit, contactez-moi au : 05.44.23.33.69 ou 06.08.93.65.66, soit

Vous pouvez passer à la structure. Etant régulièrement en visite à domicile, ne pas hésiter à me contacter et à me laisser un message et je vous recontacte rapidement.

Dans l'attente de vous rencontrer....

BASE DE LOISIRS



Retrouvez tous les renseignements sur la base de loisirs intercommunale à Saint-Victurnien <https://bit.ly/BDL-SaintVicturnien>

Ainsi que les nouveaux créneaux horaires et les tarifs pour la saison 2023.

<https://bit.ly/BDL-tarifs2023>

Renseignements :

Base de loisirs Intercommunale à St Victurnien

13 route d'Aixe

87420 Saint-Victurnien

07 64 05 26 90

basedeloisirs@pol-cdc.fr

Comme annoncé dans l'Eveil de janvier, voici :

« La Chronique de Judith »

Ostensions 2023 : Bénévoles, spectateurs : une ferveur inlassable

Dimanche 14 mai se dérouleront les prochaines ostensions à Saint-Victurnien. L'occasion de se rappeler leurs origines et surtout comment sont-elles organisées. Reconnue depuis 2013 au patrimoine immatériel de l'Unesco, cette tradition septennale mêle un intérêt autant social et patrimonial que religieux.

Les ostensions limousines ne passent pas inaperçues et constituent une véritable tradition largement soutenues par les villages locaux. Avec des personnes, pieuses ou non, qui viennent d'autres régions, la coutume est un reflet du patrimoine Limousin. Pour cette 73^{ème} édition, qui aura lieu le dimanche 14 mai à Saint-Victurnien, c'est près de 1000 personnes qui sont attendues sous les chapiteaux sur la place de l'église où chaque confrérie y déposera ses reliques. Le début des ostensions a été marqué le 2 avril lors de la messe des Rameaux avec la bénédiction du drapeau, suivi de son arboration au sommet de l'église. Après la procession suivra un vin d'honneur dans la salle des fêtes.

D'où prennent-elles leurs origines ?

Il faut revenir en 994 lorsqu'une épidémie connue sous le nom de « mal des ardents » envahit le Limousin et une partie de l'aquitaine. Provoquant d'extrêmes brûlures et des hallucinations, la maladie est mortelle. Face à de telles souffrances, l'évêque Hilduin et son frère Geoffroy, abbé de Saint-Martial, décident d'organiser un grand rassemblement autour des reliques de plusieurs saints limousins. Après trois jours de prières et de jeûne, le corps de Saint-Martial, premier des évêques de Limoges est porté en procession depuis la basilique du sauveur jusqu'au mont Jovis. Les évêques de plusieurs villes d'Aquitaine et du Limousin, les moines de l'abbaye de saint-martial et les nombreux pèlerins sont rapidement rejoints par des groupes de prêtres portant les reliques de leur commune. Pour Saint-Victurnien, il s'agit d'un crâne appartenant à Victurnien, qui, selon la légende, serait venu d'Ecosse pour vivre en ermite dans le village. Il est souvent prié pour soulager les maux du corps ou de l'esprit. D'ailleurs, les deux trous qui se trouvent derrière le maître hôtel de l'église permettaient d'y placer la tête des fous pour les guérir. Ayant permis de cesser cette épidémie funeste d'après

les croyants, ce grand rassemblement de 994 marque la première ostension. C'est en 1512 que la célébration s'est faite tous les sept ans.

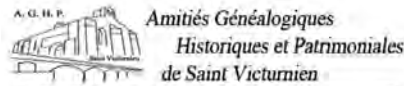
La préparation des ostensions : l'aide cruciale des bénévoles

« Il y a une vingtaine d'année, on allait dans la forêt de Brigueuil et on passait la journée à couper les branches. On était une cinquantaine. Il y avait même une cuisinière qui nous faisait un excellent cassoulet ! », se rappelle Bernard De Catheu, trésorier au comité des ostensions. « Aujourd'hui, c'est de plus en plus difficile de trouver des bras », dit-il avec regret. Au fil du temps, les bénévoles pour aider à la préparation des ostensions se font de plus en plus rares. Ceux qui sont là apportent néanmoins une aide cruciale. Sur les réseaux sociaux comme Facebook, des appels sont lancés pour aider à la fabrication des décorations et des costumes qui sont renouvelés tous les sept ans. L'association De fil en aiguilles apporte son aide notamment sur la création des fleurs en papier et sur la conception des déguisements. Les agriculteurs quant à eux prêtent leur matériel dont des plateformes pour permettre l'installation de toute la décoration. Des membres de l'association des bras cassés de Saint-Junien viennent également aider dans l'organisation, tandis que le week-end précédant les ostensions, les bénévoles vont dans la forêt de Brigueuil pour couper des petits arbustes. « Ils viennent aussi chez moi couper les bambous » dit le trésorier du comité. Les décorations serviront également pour les ostensions de Javerdat qui auront lieu le 18 mai.

Depuis le mois de décembre, des réunions sont organisées tous les mois par le comité pour appréhender au mieux les ostensions 2023. Il faut compter environ trois mois pour tout préparer sans compter les années passées à récolter des fonds grâce à tous les événements mis en place. « Les bénévoles qui se manifestent sont des gens qu'on voit rarement à l'église mais pour les ostensions, ils sont d'un grand dévouement, c'est une véritable tradition que tout le monde veut préserver. » Au-delà de l'aspect religieux, les ostensions gardent un véritable intérêt patrimonial et traditionnel qui se maintient grâce aux bénévoles et aux spectateurs qui, croyants ou non, admirent le spectacle.

Judith SEGUIN

LES ÉCHOS DE NOS ASSOCIATIONS



CROIX DES CHATAIGNOLLES.

Dans le précédent article paru dans l'EVEIL, nous faisons état d'une suggestion émise par des marcheurs occasionnels ou avertis, promeneurs, visiteurs, voire pèlerins, soit d'installer un banc sur le site de la croix des Chataignolles afin de prendre un peu de repos, confortablement, lors d'une halte. Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous informer que ce projet vient de se concrétiser. En effet un banc en bois, s'intégrant au mieux dans ce cadre, vient d'être implanté sur le site avec le concours des services techniques de la commune que nous remercions chaleureusement pour leur aide. Il est prévu un petit rassemblement inaugural, et en temps utile cette invitation sera largement communiquée. Au grand plaisir de s'y retrouver...



OSTENSIONS ET PATRIMOINE.

De nos jours, les Ostensions Limousines sont des manifestations d'intérêt patrimonial, social et touristique mais qui, comme le prouve l'attachement que continue à lui porter l'église, gardent une dimension religieuse. Cette tradition populaire, aux aspects identitaires et conviviaux, permet une très large mobilisa-

tion menée localement, dans le but d'attirer les foules qui découvrent ainsi notre remarquable patrimoine local au sens le plus large. Ce patrimoine, en la circonstance, se voit jouer un rôle de cohésion entre membres d'une même communauté, mais se doit d'être valorisé aux yeux des très nombreux visiteurs. Ainsi, chaque lieu d'Ostensions, et depuis toujours, s'attache à mettre en avant et à magnifier ses propres spécificités afin de marquer le souvenir du collectif...la reconnaissance par l'UNESCO, gage de confiance affirmée, en est bien la démonstration... !

CHARLES MARTIN PORCELAINIER, MAIRE DE SAINT-VICTURNIEN.

Un précédent article relatait la venue du Président Raymond POINCARRE en Limousin, et plus particulièrement sa visite à Saint-Victurnien le 9 Septembre 1913.

Il ne vous a sans doute pas échappé de voir apparaître dans la légende, sous la photographie du comité d'accueil, le nom de ' Monsieur Charles MARTIN, Maire de Saint-Victurnien ; Porcelainier '. Il n'en fallait pas plus pour susciter une légitime curiosité afin de mieux connaître, et la suite le révélera, ce remarquable personnage dont nous pouvons être fiers à plus d'un titre...

Charles MARTIN est né le 8 Avril 1851 à Limoges. Il débute sa carrière en 1868 dans une des plus anciennes et honorables fabriques de porcelaine, la maison POUYAT.

En 1871 il démissionne afin de créer avec son frère Pierre sa propre entreprise sous le nom de MARTIN FRERES. Ils s'installent dans les anciens locaux de la manufacture NIVET au n° 15 de la route de Paris (Actuelle rue François CHENIEUX).

Au décès de Pierre, son fils le remplace et la société devient CHARLES MARTIN & NEVEU. Puis au décès de son neveu, Charles MARTIN s'associe avec son gendre DUCHE et l'entreprise devient alors CHARLES MARTIN & DUCHE.

Il est à noter qu'en 1897 Charles MARTIN fait bâtir un hôtel particulier au n°9 de l'actuelle rue Charles NAUDIN, quartier du square des émailleurs à Limoges.

De facture néo-classique, la façade symétrique, en calcaire, contraste avec le soubassement en granit. Entre le 2^{em} étage et l'étage mansardé, sur un fond rouge quadrillé, des carreaux de porcelaine, placés entre les modillons, soulignent la corniche. Certains représentent des coquilles et des feuilles d'acanthes, d'autres de grotesques sujets arborant cornes de boucs et barbes à contours lobés. Ce décor néo-renaissance montre l'intérêt de ce porcelainier pour l'utilisation peu commune alors, de la porcelaine dans l'architecture.

Il avait également fait construire à Saint-Victorien, rive gauche de la Vienne, dans le secteur dit ' des villas ', une résidence connue sous le nom de ' Chalet du Maire ' .

En effet, Charles MARTIN fut Maire de Saint-Victorien, réélu 2 fois, de 1896 à 1919. Il était également ' Président des fêtes ' et un bienfaiteur estimé de tous.

Citons parmi ses nombreuses fonctions celle de juge au tribunal de commerce ' ou il a laissé le meilleur souvenir de son passage à cette magistrature consulaire et furent appréciées sa justesse de vue et son équité parfaite ' .

Il fut également président du comité Limousin de la dotation de la jeunesse de France, membre du conseil de perfectionnement du Cercle d'Etudes Commerciales, membre du Conseil d'hygiène, délégué cantonal, président de la plus ancienne des sociétés musicales de la Haute-Vienne, les enfants de Limoges, et Président d'honneur du comité des fêtes musicales de l'exposition. Partout M Charles MARTIN compte des amis reconnaissants du bien qu'il fait dans la sphère étendue ou rayonne sa sympathique et agissante personnalité...

Penchons-nous maintenant sur son activité de porcelainier fabricant – décorateur.

La revue « Limoges Illustré » de 1910 consacre un article relatif à la remarquable exposition ' de l'un de nos fabricants de porcelaine les

plus distingués dont nous croyons devoir dire ici, en quelque lignes, ce qu'est l'homme de tête, d'esprit et de cœur qui, le premier parmi nos grands porcelainiers Limousins donna son adhésion à cette exposition internationale de Limoges. MM Charles MARTIN & NEVEU exposent une collection merveilleuse en son discret arrangement. Ces messieurs se sont bornés à un nombre restreint d'objets, mais tous du plus réel intérêt artistique.

C'est d'abord une cheminée tout en porcelaine et sa garniture riche et somptueuse dans son élégante simplicité. Vases, potiches, pendule, appliques ...c'est la porcelaine en ses applications les plus belles et les plus heureuses. Un tête-à-tête louis XV à incrustation, avec envolée d'hirondelles, le tout gracieux à ravir. Puis les services en bleu de four et la gravure sur blanc et bleu que la maison innova dès son début en...1871. Les couleurs sous émail si réussies, la grande valeur des objets exposés méritent qu'on les examine avec la plus grande attention. Délicatesse d'un art aussi fin, ou se devine le goût raffiné et le tact parfait d'une direction intelligente, en même temps que ressort de façon non moins évidente l'habileté d'exécution dénotant les aptitudes du personnel expert en les multiples et compliqués travaux de l'art céramique ' .

On peut également relever dans cette publication : ' L'importante fabrique de M Charles MARTIN qui occupe pas moins de 300 ouvriers, dispose de l'outillage le plus moderne et le plus perfectionné. Plus et mieux que ce matériel pour lequel rien n'est négligé, les aptitudes personnelles de M Charles MARTIN et le concours de collaborateurs aussi dévoués qu'intelligents, assurent la marche rationnellement progressive d'une manufacture ou l'aménité du patron doublée d'une autorité toute paternelle fait de lui l'ami de ses nombreux employés et ouvriers ' .

M Charles MARTIN voyageait pour sa maison, dès le début de sa création en 1871 avec son frère Pierre. De ce fait, la fabrique MARTIN s'est fait très honorablement et avantageusement connaître tant en France qu'à l'étranger ou ses produits furent justement appréciés et recherchés .Il est à souligner que pendant la durée de la guerre, il remplit les fonctions d'officier comptable à l'hôpital militaire de Limoges, comme engagé volontaire.

NOS ASSOCIATIONS

Pour conclure : Universellement estimé, la sûreté de son jugement, sa bienveillance et sa bonne grâce devenues proverbiales, lui ont valu, tant pour son intelligence que son activité dans, les nombreuses et très diverses fonctions en lesquelles il s'est impliqué de la façon la plus louable et la plus profitable aux intérêts de ses compatriotes, le plus profond respect et notre actuelle reconnaissance.

Après François ALLUAUD, Saint-Victurnien s'honore de cet autre grand nom de la porcelaine, et compatriote, Charles MARTIN...

Alain MOULY



Le Comité des Anciens d'Algérie de St Victurnien a commémoré ce 19 mars, le 61ème anniversaire du « cessez-le-feu » en Algérie précisément sur « l'Esplanade du 19 mars », face au Monument aux Morts de la commune. En présence de Mr le maire, plusieurs adjoints et conseillers, de ses adhérents et sympathisants et d'enfants pour le dépôt de la gerbe. Laurent assurait la sonorisation.

A cette occasion, le président fit part du message de la Fédération Nationale qui rappelle notamment :

- Que ceux qui eurent à combattre en Algérie, Tunisie, Maroc, se sont retrouvés « anciens combattants » très jeunes. Plongés dans la guerre dès l'âge de 20 ans et maintenus sous l'uniforme 27 ou 30 mois, ils murissent et vieillissent de plusieurs années d'un coup ;

- Car l'Algérie : ce fut 89 mois de combats meurtriers, une guerre qui allait mobilisés près de 3 millions d'hommes (rappelés, appelés, militaires de carrière, contractuels : 30.000 d'entre eux ne reviendront pas) ; et également faire plusieurs centaines de milliers de morts algériens (bien des douars ont leur monument aux morts).

- Aussi, chaque année depuis 1963, à la date anniversaire du Cessez-le-feu du 19 mars nous rendons un hommage solennel à nos soldats.

- Par ailleurs, les Anciens Combattants en Afrique du Nord refusent d'être des hommes du passé et se tournent vers la jeunesse pour leur dire ; soyez des bâtisseurs de paix et n'occultez pas les cérémonies mémorielles points de repères dans la construction du pays.

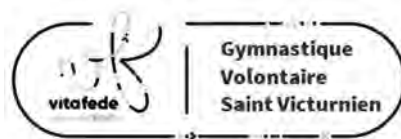
- VIVE La France

- Après le verre de l'amitié et de la paix offert par la municipalité, le Comité se dirigea pour « la Chassagne » de St Gence pour déjeuner dans la bonne humeur.

Prochain rendez-vous : le 8 mai.

Le président.





GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Plusieurs disciplines dans la semaine sont à votre disposition, de la plus active, à la moins active.

Chacun, chacune, peut y trouver celle qui lui convient le mieux. Les séances durent 1 heure.

Lundi 19H30 - 20H30 : Pilâtes (Animatrice Pascale)

Mardi 10H30 – 11H30 : Matinée sport (Pascale)

Mardi 19H30 – 20H30 : Cardio Fitness-Zumba (Sandrine)

Mercredi 19H30 – 20H30 : Circuit training-Fit-ball (Pascale)

Jeudi 19H00 – 20H00 : Gym active (Guylaine)

La dernière séance de Juin sera « Portes ouvertes » à tous. Vous pourrez venir accompa-

gnés pour participer et découvrir notre univers sportif.

Peut-être y trouverez-vous votre bonheur pour commencer une nouvelle saison 2023-2024 avec nous.

Pour tout renseignement s'adresser à la présidente Blandine RIVAUD – 06.45.88.89.00 ou à la secrétaire Carmen MONTRICHARD – 06.26.97.80.84

Email : gv87.stvic@gmail.com



LES NOUNOUS EN FOLIE

Notre petite association poursuit son petit bout de chemin avec nos petits loulous.

Nous faisons des activités pour les fêtes, comme à Pâques, pour la fête des mères, des pères etc...)

Nous avons organisé un petit carnaval, avec une parade dans la rue Alluaud et sur la place de l'église

Des petits lapins gambadaient partout, en musique et en compagnie du Relai Petite Enfance.

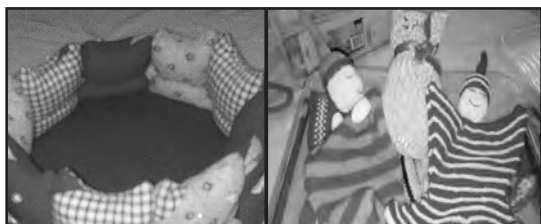
DE FILS EN AIGUILLES

L'association a accueilli de nouvelles petites mains qui participent également à l'atelier décorations pour les ostensions qui approchent à grands pas.

Lors de l'assemblée générale, Corinne Hervé a accepté de prendre le poste de secrétaire et Isabelle Theillet remplacé Marie-Olivette Souchet au poste de trésorière.

Notre joyeux groupe continue ses réalisations pour l'expo-vente du 24 juin qui aura lieu salle Vienne, et a déjà des commandes de certains objets qui plaisent beaucoup.

D'autres projets pour l'été et l'automne sont déjà en réflexion.



NOS ASSOCIATIONS



SAINT VICTURNIEN CANOE KAYAK CLUB

L'assemblée générale du club a eu lieu le samedi 14 février 2023. Elle s'est réalisée, pour la première fois depuis trois ans en présentiel, et pour la première fois dans les locaux de la base sport nature. Nous avons eu le plaisir de voir les jeunes s'investir un peu plus dans la vie du club en rentrant au sein du COMité DIRECTEUR sur des axes comme les réseaux sociaux et la digitalisation, les sorties familles et les vêtements club, mais également au sein du bureau.

Nous avons pu de nouveau participer aux stages mer sur le week-end du 1er mai. Un événement qui n'avait pas pu se faire depuis 2019. Les nouveaux membres du club ont ainsi découvert une autre façon de pratiquer le kayak et passer un week-end sportif et convivial.

Nous sommes en plein préparatif de notre traditionnel raid Bol d'Air. Cette année il aura lieu le dimanche 2 juillet. Un nouveau parcours cette année pour le VTT. Vous pouvez, si vous le souhaitez nous retrouver pour cette journée conviviale en venant nous rejoindre comme bénévole pour accompagner et encourager les participants sur la matinée. Si ce moment convivial vous intéresse, contactez-nous aux coordonnées en bas d'article.

Pour les participants, nous communiquerons bientôt sur les modalités d'inscription par le biais de notre site internet et des réseaux sociaux.

La saison touristique débute pour nous à partir du mois de juin (uniquement les week-ends), juillet et Août (tous les jours de la semaine), et le mois de septembre (uniquement les week-ends), période pendant laquelle nous accueillons les personnes qui souhaitent faire une descente sur la Vienne. Nous pouvons vous conseiller sur le parcours que vous pourrez pratiquer en fonction de ce que vous cherchez : petite descente tranquille pour admirer la nature et le paysage ou bien une descente avec quelques passages un peu plus mouvementés ou encore, partir pour la grande, et s'arrêter pique-niquer en cours de route.

Les écoles de pagaies ont lieu, comme d'habitude, le samedi après-midi de 14h00 à 16h30.

Nous avons pu cette année retrouver le créneau piscine. Cela a permis de travailler les techniques dans d'autres conditions que celles de la rivière.

N'hésitez pas à venir nous voir et pourquoi ne pas naviguer avec nous pour essayer notre sport et découvrir une nouvelle passion.

Vous pouvez nous joindre pour tout renseignement (ou réservation sur la période estivale) en appelant au 05.55.03.25.84, ou vous rendre directement à la base ou bien encore en visitant notre site internet www.ckc-saintvicturnien.fr, notre page Facebook : <https://www.facebook.com/ckcstvicturnien>.





ST-VIC EN CHEMIN

L'association « St Vic en chemin » grandit doucement et compte une vingtaine d'adhérents à aujourd'hui.

Celle-ci vous propose une course nature le 17 juin 2023 à 20h, avec 2 parcours possibles.

Notre association tient à remercier nos différents sponsors qui nous ont permis la création de maillots et l'achat de gobelets.

Nous les remercions pour leur soutien dans l'organisation de notre course nature.



Renseignements - Contact :
06 58 51 95 75

LAZY RIDERS

1983 - 2023

LAZY RIDERS

SINCE 1983

40ème Anniversaire
10 & 11
JUIN 2023

Inscriptions et règlements 30€/personne
pour le repas +1 p'tit dej.+ brunch + 1 apéro + concert
avant le 26/05 impératif. (Nombre de places limité, pas
d'inscriptions sur place) Possibilité camping

à l'ordre de:
Lazy Riders' Moto Club
3 rue du sabotier - 87420 Saint-Victurrien

Contact Stéphane 06 71 34 54 13



LA PETITE BOULE SAINT-VICTURNIAUDE

Les beaux jours arrivent et on commence à voir les joueurs de plus en plus nombreux sur les terrains.

La première saison de championnats d'hiver se termine pour laisser place aux championnats départementaux.

En ce qui concerne le CHIC les 4 équipes se maintiennent plutôt bien. La journée de la femme a bien été représentée cette année avec 4 équipes participantes dont une qui finit dans les 3 premières du classement.

Pour 2023, 7 équipes sont engagées en CDC aussi nous vous demandons de prendre cette compétition avec le plus grand sérieux possible. Pour les départementaux nous avons pu apprécier une forte participation dès le 1er tour avec la triplète mixte et 5 équipes engagées, c'est faire honneur à son club. Espérons que la suite en sera de même. Un premier bon résultat pour l'équipe composée d'Anne BELLIART, Jean-Pierre VILDARY et Alix ROBERT avec une qualification en 8ème de finale. Pour le dimanche matin mais qui devait céder dès le premier tour sous un temps exécrable. Espérons que pour la suite tout se déroulera dans les meilleures conditions.

PETIT RAPPEL DES DATES A RETENIR :

- **24 JUIN : CONCOURS HABITANTS DE LA COMMUNE ET DES LICENCIES**
- **COURANT JUILLET un VENDREDI SOIR 19H : TETE A TETE DU CLUB**
- **6 JUILLET : CONCOURS OFFICIEL VETERAN 14 H**
- **8 JUILLET : CONCOURS OFFICIEL TRIPLETTE MIXTE 14 H**

Je rappelle que pour les concours officiels peut importe votre niveau. Si vous souhaitez évoluer, rien ne vaut la compétition et j'espère vous voir plus nombreux sur les terrains de jeux et de vous rappeler que si nous voulons que les gens viennent à nous nous devons également aller vers eux.

Bonne saison à tous.

Le président.





Bonjour à tous,

En ce début d'année 2023, très bonne participation aux randonnées du dimanche et du mercredi, ce qui prouve que la marche a du bien.

Nous avons aussi 5 nouveaux adhérents.

Notre « rando Galettes » s'est déroulée sur les chemins communaux de Saint Victurnien le dimanche 8 janvier ; en fin de rando, les galettes et brioches ont été très appréciées.

Le dimanche 5 février, cette fois-ci c'était la « Rando Crêpes » sur les chemins de Sainte Marie de Vaux suivie d'une dégustation de crêpes maison avec une grande variété de confiture maison.

Nous avons poursuivi les autres randonnées sur les chemins des communes avoisinantes : Oradour sur Glane, Saint Jouvent, Cieux, Nieul par de belles après-midi ensoleillées et puis Verneuil sous la pluie.

Nous préparons notre séjour au Mont Dore qui aura lieu le week-end de l'Ascension.

Avant cette sortie, nous irons marcher à Blond, Exideuil, Châteauponsac et Breuilaufa.

Le club souhaite à tous de bonnes randonnées et remercie tous les participants de tous ces moments de partage : marche et convivialité.

Daniel, président de PaZapas





COMITÉ DES OSTENSIONS

Au moment où vous lirez ces lignes, les 73èmes Ostensions septennales limousines auront débuté. Entre le 19 mars et le 12 novembre 2023 vous aurez l'occasion de vous rendre dans les 22 communes Ostensionnaires, pour la plupart en Limousin, mais aussi en Charente et dans la Vienne.

A Saint-Victurnien, les festivités ont été lancées le jour des Rameaux avec la bénédiction et l'arboration du drapeau au sommet de l'église. Des décorations bleues et blanches, référence à l'Écosse, terre d'origine de Saint-Victurnien, vont embellir durant quelques jours les rues et places de notre village, avec pour point d'orgue le cortège de clôture le **dimanche 14 mai 2023**.

L'après-midi se déroulera comme suit :

- 15h00 : Messe sur la place de l'église
- 16h30 : début du cortège
- 18h30 : verre de l'amitié à la salle de la Bernardie

Depuis quelques mois, nos équipes de bénévoles sont à pied d'œuvre pour faire en sorte que la fête soit la plus réussie possible : déco-

rations, réalisation des costumes, célébration, organisation de la sécurité, etc. Je voulais profiter de cette communication pour remercier chaleureusement tous ceux qui, par leur temps, leur dévouement ou leur contribution financière auront fait en sorte que ces Ostensions soient possibles.

Alors que la conjoncture actuelle nous invite plutôt à la morosité, je fais le vœu que cette période de fête que nous avons l'occasion de vivre aujourd'hui ainsi que le chemin que nous parcourons ensemble soient l'occasion de nous rassembler très largement, en dépassant les clivages de nos convictions et de nos différences, dans l'objectif commun de la célébration de nos Saints Limousins.

Jean-Philippe NENERT
Président du Comité





ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Mot ancien bureau :

Une page se tourne !

Les enfants grandissent et partent vers de nouvelles aventures, les parents deviennent, juste un tout petit peu, plus vieux. Il était temps de céder la place à une nouvelle équipe. Annabelle, Clélia et Stéphanie tiennent à remercier toutes les personnes qui les ont aidés et soutenus dans les différents projets mis en place pour l'association et pour les enfants. Elles soutiennent la nouvelle équipe dans l'organisation de tous leurs projets.



Mot nouveau bureau :

L'Association des Parents d'Élèves de Saint-Victurnien a changé de bureau suite à l'Assemblée Générale du 31 mars.

Fabien Moreaud (papa d'Agathe, GS) a repris la Présidence.

Jérôme Roblin (papa de Louane, GS) sera désormais le trésorier de l'association.

Laura Monteiro (maman de Lino en MS et Sandro en GS) prend le poste de secrétaire.

Gonflés d'enthousiasme et à l'énergie débordante, ils souhaitent, avec tous les bénévoles de l'association, continuer les super idées du précédent bureau, à savoir le Carnaval et les soirées pyjamas à la bibliothèque, par exemple. Ils remercient d'ailleurs le précédent bureau pour son travail formidable. Ils ont également de nouvelles idées d'animations afin de financer les besoins de l'école : des olympiades à l'occasion de Paris 2024, des soirées dansantes à destinations des enfants de maternelle et primaire accompagnés de leurs parents, un grand vide-grenier dans les cours d'école... Les idées fusent ! Venez les rencontrer le 5 mai à 19h à la mairie afin de partager vos idées à destination des enfants et proposer votre aide comme bénévole dans l'association. Tous les parents d'élèves sont les bienvenus!

Contact: 06 81 70 76 98

email : ape.saintvicturnien87@yahoo.com

Page Facebook : APE de Saint-Victurnien





LE 8 POOL DE SAINT-VIC

La saison continue de battre son plein et la fin approche à grand pas. Les objectifs sont en passe d'être réalisés : à 3 journées de la fin, l'équipe 1 est toujours première de DR2 et la montée en DR1 pointe le bout de son nez, tandis que l'équipe 2 se maintient en milieu de tableau. Individuellement, nous avons 4 joueurs dans les 8 premiers de la division (sur une cinquantaine de joueurs), bravo à eux.

En ce qui concerne la DR3, l'équipe 4 se maintient deuxième et la montée en DR2 est en ligne de mire. L'équipe 3 connaît quelques difficultés mais se défend à chaque journée dans la bonne humeur. Là aussi, nous plaçons 3 joueurs dans le top 8 sur une cinquantaine de licenciés.

Nous avons profité des vacances de février pour faire une après-midi découverte/initiation avec les enfants du centre aéré de Saint-Victurien en accord avec la directrice du centre. C'est dans une ambiance décontractée mais studieuse que les enfants (mais aussi les moniteurs) sont venus apprendre les bases de notre sport et s'essayer à rentrer le maximum de billes grâce à Wally, notre animateur diplômé, assisté de Christophe et Yohann. Merci à eux. Certains connaissaient un peu le billard et

pour d'autres, ce fût une découverte. Mais tous avaient envie d'en apprendre plus et avaient plein de questions à poser. La journée s'est terminée autour d'un goûter offert par le club. Nos petits amis avaient l'air ravis et ont fait part de leur envie de renouveler l'expérience...

Nous vous rappelons que tout le monde peut venir découvrir notre passion et essayer de jouer grâce aux conseils des joueurs mais aussi de nos 4 arbitres officiels qui vous donneront tous les conseils pour progresser rapidement. Pour cela, n'hésitez pas à venir pousser la porte du foyer (derrière la mairie) les mercredis à partir de 19 h 30. L'ambiance y est décontractée et amicale et cela ne vous engage à rien, juste passer un petit moment sympa.

Comme toujours, nous voulons remercier la municipalité qui nous permet de pratiquer notre sport dans des conditions optimales ainsi que la directrice, son adjointe et les animateurs du centre aéré pour l'organisation de cette journée découverte. Et bien sûr, un grand merci aux enfants pour leur participation.

Au plaisir de vous rencontrer et sait-on jamais peut-être faire partie de notre club...





DESSIN & COULEUR

L'exposition que notre association a tenue en février dernier à la Halle aux Grains de St-Junien a marqué le retour d'une fréquentation «normale» et même élevée après la frilosité engendrée par la crise sanitaire.

Très belle fréquentation, donc, et aussi beaucoup de compliments pour la qualité et l'originalité des œuvres exposées. Et beaucoup de satisfaction pour nous, cette exposition constituant le point d'orgue de notre activité en atelier.

Nous ne chômons pas ! Les **cours d'art abstrait** se poursuivent jusqu'à l'été, le **stage de pastel** de Jean-Claude Baumier se tient fin avril et pas moins de **deux stages d'aquarelle** auront lieu début juin (quelques places sont encore disponibles), un autre **stage d'enluminure** est prévu en octobre prochain, tellement celui de janvier nous a toutes enthousiasmées. Et notre saison se terminera par une **sortie culturelle** et gastronomique...

Les stages sont ouverts à tous, renseignements et inscriptions au 07 72 24 08 89.



JUDO CLUB

A vos agendas! :

Cette année, la remise des ceintures de nos petits judokas aura lieu le samedi 24 juin à partir de 15h00 à la Bernardie où nous serons ravis de vous accueillir! Un goûter clôturera la saison. Nous vous invitons ensuite à nous rejoindre sur la Place de l'Eglise pour la fête de la musique où le club assurera le stand gril-lades-frites à partir de 19h00!

Nous comptons sur vous!



LES SANS SOUCIS

Notre club des « Sans Soucis » continue ses activités des jeudis après-midi, peut être légèrement moins nombreux, l'âge et les problèmes de santé sont toujours là. De nouveaux adhérents nous ont rejoints quand même, ce qui remonte le moral.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 12 janvier 2023 comme prévu au programme de cette année avec en prime la galette des rois de notre boulanger local qui a dû fermer le magasin suite à des ennuis financiers. Nous les regrettons beaucoup, ils étaient appréciés par nous tous, pour leur gentillesse et leurs produits. Nous espérons pour eux qu'ils repartiront « du bon pied » comme on dit.

Le 9 février a réuni les amateurs de crêpes surtout faits par nos cuisinières occasionnelles du club.

Malgré le nom de notre club nous ne sommes pas sans soucis. Marie Claire Lafarge s'en est allée vers des cieux plus cléments suite à une sale maladie. Nous avons de la peine pour sa famille et surtout pour sa fille Corinne qui l'accompagnait depuis que sa santé avait diminué.

Le 26 mars le club a organisé le repas annuel. Cette année, le thème c'était un peu l'Alsace avec la choucroute et les boissons adéquates (repas toujours fait par notre traiteur local) et pour faire « descendre » tout ça notre musicien habituel nous a fait bouger par sa musique.

Le 25 mai, il y aura le loto interne, cette année en innovant un peu, un loto gourmand qui nous l'espérons distraira nos adhérents. Ce premier semestre se terminera par le repas habituel avant le départ en vacances, peut être paella selon les idées de notre brillante cuisinière.

Le club des « Sans Soucis » vous souhaite à tous une bonne santé pour les jours à venir et surtout de se retrouver comme d'habitude les jeudis après-midi.

Contacts du club :

JC ALGERA n° 05 55 03 94 14

ou

B BORRAS n° 06 83 49 04 70

NOS ASSOCIATIONS



CASV FOOTBALL

EQUIPE FEMININE :

En partenariat avec le district de la Haute-Vienne, le club de Saint-Victorien a accueilli le tournoi annuel des féminines de la Haute-Vienne. Plus de 100 jeunes joueuses ont fait des petits matchs sur la matinée permettant d'être optimiste sur l'avenir du football féminin. L'après-midi, plus d'une dizaine d'équipes seniors se sont affrontées dans une ambiance amicale. L'équipe de Saint-Victorien s'est montrée à la hauteur de cet évènement.

Le bureau remercie tous les bénévoles ayant œuvré au bon déroulement de cette journée, notamment à nos amis de l'association Saint-Vic en chemin. Nous en profitons pour féliciter Ludivine, co-présidente, pour la naissance de sa petite fille.



TRAVAUX AU STADE

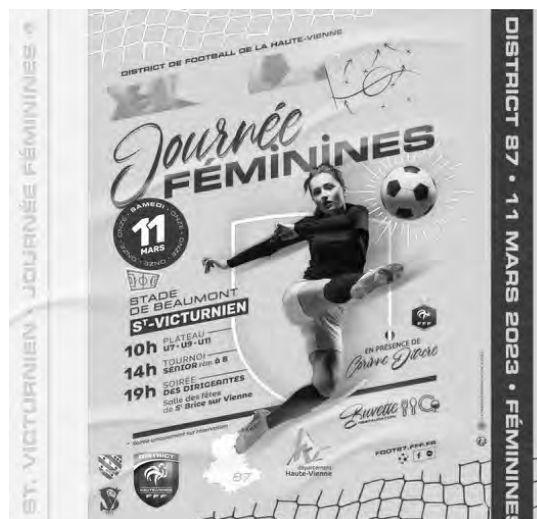
Nos bénévoles continuent à œuvrer au stade pour améliorer nos infrastructures. C'est grâce à eux que nous pouvons tous les dimanches pratiquer notre sport.

MERCI !

Jean-Luc

Quentin

Flavie



EQUIPE SENIOR 1 :

Cette deuxième partie de saison est très bonne, Saint-Victorien joue les trois premières places. Seules les deux premières permettent un accès en deuxième division, nos joueurs vont donc se battre jusqu'au bout de la saison pour arriver au projet du club de revenir en deuxième division. Notre équipe est toujours qualifiée en challenge du district, il ne reste plus que quelques matchs pour atteindre les phases finales.

Tous les membres du club félicitent notre coach Tony pour la naissance de son fils, peut-être un futur joueur du CASV Football. D'autres heureux papas vont contribuer à la relève, félicitations à Kevin, Romain et Quentin.

EQUIPE SENIOR 2 :

Après un très mauvais début de saison, les recrutements réalisés pendant le mercato d'hiver, nous ont permis d'être de nouveau compétitifs. Nous avons même rivalisé avec les équipes de haut de tableau et nous commençons à nous reclasser pour éviter une relégation en 5ème division.

Si l'envie, le sérieux aux entraînements et la combativité sur le terrain perdurent, nous pourrions même envisager de remonter dans le milieu de tableau.

WALKING FOOT :

Au cours de ce premier trimestre, la section WF a toujours été très active. La participation aux entraînements du dimanche matin est bonne : ceux-ci se déroulent dans la bonne humeur et avec acharnement, principalement au City parc, de manière à préserver les pelouses du stade.

La section comptant plus de 10 licenciés, une dotation en matériel va être remise prochainement au club par la F.F.F.

Joel JAVELAUD et Gérard LAVAUD ont été contactés par le district de football pour faire partie de la Commission Sports-Santé chargée de développer la pratique du WF au sein du département. Un projet de stade de foot à 5 est actuellement à l'étude.

L'équipe participera le 23 avril à un tournoi à Limoges avec l'ES Brive.

Une journée détente a eu lieu le dimanche 19 mars au club House et a regroupé une trentaine de personnes dans une excellente ambiance.

Tous les anciens joueurs ou joueuses de plus de 40 ans soucieux de se maintenir en forme sont invités à nous rejoindre le dimanche matin.
Contacts : 06 07 01 41 97 ou 06 16 29 18 49.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS :

Le CASV Football vous convie au traditionnel feu d'artifice de Saint-Victurnien, qui suivra le repas moules frites servi en bord de Vienne le samedi 22 juillet 2023. Le bal populaire sera animé par Mélody Animation. Nouveau Feu d'Artifice !

Au plaisir de vous retrouver !



INFOS MAIRIE

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi : 8H30-12H00 et 13H30-17H30

Fermé au public le jeudi après-midi

Le samedi : 9H00-12H00

Tél. : 05.55.03.81.27 / Fax : 05.55.03.84.62

Email : mairie.stvicturnien@wanadoo.fr

Site internet : www.saint-victurnien.fr

PERMANENCE CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. ROUGIER Clarisse reçoit, sur RDV, en mairie,

Le 4^{ème} vendredi de chaque mois de 9H00 à 11H30.

Tél. : 06.25.69.37.53

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Elle reçoit le 4^{ème} mardi de chaque mois à la mairie de 9 h 30 à 11 h sur rendez-vous.

Et sur Saint-Junien à la MDD, 2 rue Alfred de Musset sur rendez vous au 05.55.43.06.06 les mardis et jeudis de 9 h à 12 h.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes garçons et les jeunes filles atteignant leur seizième année sont priés de s'inscrire en mairie, sur les listes de recensement militaire, dans le mois de leur anniversaire, munis du livret de famille des parents. Nous vous rappelons que l'attestation qui est délivrée à cette occasion est indispensable pour les inscriptions aux concours, examens, permis de conduire.

RPE (RELAI PETITE ENFANCE)

Permanences et infos (Bureau Mairie St Victurnien)

- Le mardi de 9H15 à 12H00 :

Accueil téléphonique et accueil du public SANS RENDEZ-VOUS

- Le mardi et le jeudi de 13H30 à 16H30 :

Accueil téléphonique et accueil du public SUR RENDEZ-VOUS

Animations : Le jeudi matin de 9H15 à 11H15 / *Salle Vienne*

Contact :

Tél. : 06.32.08.43.01 Mail : ram.stvicturnien@orange.fr

LISTE ELECTORALE

Les personnes nouvellement domiciliées sur la commune peuvent se faire inscrire sur les listes électorales jusqu'à 1 mois avant la date des élections.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES ENCOMBRANTS

Ordures ménagères : Bourg et Villages, le mardi matin

Encombrants : le bourg et les villages sont collectés le troisième mardi de chaque mois. Il est obligatoire de s'inscrire au préalable, en mairie ou au 05.55.71.78.78.

Tri sélectif des ordures ménagères

Quatre éco-points sont en service :

- Sur le champ de foire (route de St Brice)

- Route de Saint Martin de Jussac (station d'épuration)

- La Chapelle Blanche

- Route de la Chapelle Blanche (après le cimetière)

Tri sélectif : **Verre** (bouteilles, bocaux...) **Papier** (journaux, magazines, prospectus...) **Emballages Ménagers**, plastique – bouteilles, carton d'emballage – lait, lessive, métal – boîtes de conserves, boissons...

Ouvertures de la déchetterie de Saint-Junien

Lundi à samedi : 9h-12h / 14h-17h30

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

14/02/2023	Mayron ADMETE
04/03/2023	Louis BERGER
10/03/2023	Gabriella LEPERLIER BURDON
11/03/2023	Madyson BONARDET
26/03/2023	Naëlle LUSSAT
31/03/2023	Louise PAGNAT

MARIAGE

15 avril 2023	Rémy SORATROI et Hélène LEVIS
---------------	-------------------------------

DÉCÈS

02 février 2023	Hélène BLANCO 88 ans 29 Route d'Aixe
01 mars 2023	Karène Jeanine COUTY épouse BORDAS 48 ans 21 rue Pierre de Coubertin
02 mars 2023	Loïc GICQUEL 37 ans 13 rue des Etangs
02 mars 2023	Marie Claie Yvonne TALON 86 ans 1 rue Bourdon
10 avril 2023	Michel LECCELLIER 78 ans 1 rue Bourdon
17 avril 2023	Jean Lucien BICHAUD 90 ans 37 route d'Aixe

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Soirée CYBER BURGER

Le CMJ, en partenariat avec l'accueil de Loisirs de sa municipalité, a organisé une soirée gratuite CYBER BURGER ouvert à tous les ados du secteur et leurs amis.

Au programme : une grande partie du jeu 1, 2, 3 CYBER, jeu sur le thème du cyberharcèlement qui a pour vocation de sensibiliser les jeunes de manière ludique aux risques d'internet et aux bon réflexes et bonnes pratiques à adopter. Ce jeu a été conçu par le Centre de la Cybersécurité des Jeunes CCJ et le cabinet conseil Wavestone (avec la contribution de Cybermalveillance.gouv.fr).

La soirée a été grandement appréciée et sera reproduite prochainement.

Bon à savoir : l'accueil de Loisirs de Saint-Victurnien programme des sorties et soirées destinées au ados toute l'année (en particulier pendant les vacances scolaires). Plus d'informations sur la page Facebook de l'ALSH de Saint Victurnien et sur le site internet de la mairie.



Boîte aux lettres PAPILLONS

La boîte aux lettres Papillons a été installée à l'école primaire le 20 janvier dernier à l'issue d'une journée d'explications et de sensibilisation du dispositif aux enfants. Elle permet aux enfants de dénoncer une situation de harcèlement, ou de libérer leur parole des maltraitements dont ils pourraient être victimes, mais aussi d'exprimer un mal-être par écrit si c'est trop dur d'en parler.

Cette action vient compléter l'engagement (depuis déjà plusieurs mois) des enseignants de l'école élémentaire dans le programme pHARe encadré par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Concours vidéo NON au HARCELEMENT

Les jeunes élus ont réalisé un clip vidéo pour concourir au prix « non au harcèlement » organisé par le même Ministère, dans le cadre de la lutte contre le harcèlement à l'école. Même s'ils ont fait preuve d'implication, de sensibilité et de créativité, leur vidéo n'a pas été sélectionnée pour recevoir le prix. Mais la récompense est ailleurs : avoir l'occasion d'agir ensemble avec engagement et de laisser une trace localement dans cette belle lutte à mener.

Bravo à nos jeunes !

Pour voir la vidéo,
flasher ce code avec votre téléphone :



Ou recopier le lien :
<https://youtu.be/3CwDrITM6pc>

Le CMJ en Voyage à Paris

